



Transfert d'argent – soupçon de fraude

Par **Pax_Romana**, le **04/01/2024** à **23:30**

Bonjour,

Ayant souhaité transférer des fonds dans un pays étranger (l'Ukraine), j'ai réalisé un transfert de fonds auprès d'une société spécialisée dans le transfert d'argent située à Paris.

Le transfert d'argent devait être réalisé de cette société à un compte bancaire domicilié dans une banque en Ukraine.

Suite à cette opération, il m'a été remis une attestation et une commission a été prélevée par cette société à l'occasion de ce transfert.

Malheureusement, la personne bénéficiaire de ce virement n'a jamais reçu les fonds en question.

Aussi, peut-on affirmer qu'il y a un soupçon de fraude dans le cas présent ? Si je devais m'orienter vers un avocat pour me conseiller, quelle spécialisation devrait-il avoir (Droit de la consommation / Pénal / Droit international) ?

Je vous en remercie

Pax